

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7181**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales à finalité Professionnelle Mention Territoires et Sociétés, Aménagement et Développement Spécialité Systèmes d'information et informations géographiques pour la gestion et la gouvernance des territoires

Nouvel intitulé : Sciences humaines et sociales à finalité recherche et professionnelle Mention Ingénierie et gestion territoriales Spécialité Géomatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II, Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts de l'institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech ENGREF)	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III, Président de l'université de Montpellier II, Ministère chargé de l'agriculture

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel maîtrise des méthodes et outils (notamment numériques SIG, CAO, DAO, MNT, Télédétection, Analyse spatiale) nécessaires à l'élaboration d'un projet territorial qui relie les acteurs. Les systèmes d'information (S.I.) et les informations géographiques (I.G.), par leur capacité à représenter et modéliser le territoire, à intégrer des données de diverses disciplines, prennent une place de plus en plus importante au sein des projets de territoire.

capacités attestées de ce professionnel : - Sens et interprétation de l'Information Géographique, compréhension des structures et dynamiques spatiales, des demandes des acteurs de l'aménagement, des enjeux territoriaux de l'action publique

- Conception, mise en oeuvre et exploitation des systèmes d'information mobilisant l'Information Géographique

- Applications : usages de l'Information Géographique dans différents domaines de la gestion et de la gouvernance des territoires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

-Services techniques des collectivités territoriales, entreprises et établissements publics, bureaux d'études en aménagement, gestion et gouvernance des territoires ;

-Chambres consulaires ;

-Sociétés d'économie mixte d'aménagement ;

-Agences d'urbanisme ;

-Universités et Établissements centres de recherches universitaires (CNRS, Cemagref, CIRAD, IRD?) ;

-Éditeurs de logiciels ;

-Prestataires de services ;

-Coopération internationale ;

-ONG.

Types d'emplois accessibles :

- Ingénieurs tant dans les Universités que dans les centres de recherches, les entreprises, bureaux d'études qui travaillent dans le domaine de l'Information Géographique, la gestion et la gouvernance des territoires (environnement, transports, aménagement, urbanisme), mais aussi les éditeurs de logiciels (géomatique), les prestataires de services.

-Responsable de la gestion d'entreprise en géomatique, chef de service SIG en collectivité territoriale et administrations.

-La formation a une vocation de préparer aux fonctions de chef de projet et d'animateur de la communication territoriale.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

K1802 : Développement local

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

F1107 : Mesures topographiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour être inscrits en Master 1, les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l'éducation. L'accès au Master 2 est subordonné, à l'obtention des 60 premiers crédits du master 1, sauf cas de validation. Le passage en Master 2 Professionnel s'effectue sur dossier en fonction des capacités

d'accueil prévues dans le dossier d'habilitation.

Master 1 Semestre 1 :

- Les Concepts fondateurs des sociétés et de leurs aménagements
- Méthodes d'enquête en sciences sociales
- Bases pratiques en cartographie et SIG
- Langue vivante
- Acteurs, Territoires, Gouvernance
- Analyse spatiale, analyse géographique, spatialité des sociétés
- Architectures, Systèmes, Réseaux
- Systèmes d'information et bases de données

Master 1 Semestre 2 :

- Traitement d'images de télédétection
- Sémiologie graphique,
- Cartographie,
- Théories sur les données géographiques
- Sources d'information : enquêtes, statistiques, analyse du discours
- Bases de données spatiales
- Mini projet tutoré

Master 2 Semestre 1 :

- Maîtrise des outils CAO en sciences humaines.
- Algorithmique, Programmation objet, Complexité
- Gestion et montage de projet
- Analyse spatiale avancée
- Communications
- SIG en collectivités territoriales
- Politique de transport et aménagement territorial
- Ressources renouvelables et aménagement du territoire

Master 2 Semestre 2 :

- Stage : travail en entreprise encadré - 6 mois

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. En Master 2 Professionnel, le contrôle des connaissances comprend des épreuves écrites et orales et la soutenance d'un rapport de stage, d'un mémoire ou d'un projet.

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre éléments constitutifs d'UE (ECUE) conformément aux demandes d'habilitation, sauf dans les parcours de LEA pour lesquels des seuils sont prévus. Le semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre. La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation de durée.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence :</p> <p>Cohabilitation entre :</p> <p>Université Montpellier 3 (UM3),</p> <p>Université Montpellier 2 (UM2)</p> <p>AgroParisTech</p>	<p>Codiplômation avec les Universités de Liège (Belgique, département de Géomatique) et de Sherbrooke (Canada, département de Géographie, géomatique appliquée à l'environnement). - Appui des centres qui participent à la formation (CIRAD, IRD, ENGREF-AgroParisTech, CEMAGREF?) et implantés sur tous les continents (Afrique, Amérique centrale et du Sud, Asie, DOM-TOM).</p> <p>- Programme AVERROES (UM2) avec Maroc, Algérie et Tunisie</p>

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 1er décembre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 juillet 2007 relatif à l'habilitation de l'Université Montpellier 3 à délivrer des Masters.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Insertion professionnelle : première promotion 2007/2008 : 20 étudiants - 2 CDI, 10 CDD, 1 poursuite d'études (EMAIès), 1 VCAT à La Réunion, 6 en recherche d'emploi soit 70% d'étudiants en poste début 2009.

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :

<http://ufr3.univ-montp3.fr/index.php?page=master-territoires>

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry - Montpellier 3 : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34) [mo]

- Université Paul Valéry-Montpellier 3 Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

- Université des Sciences et Techniques-Montpellier 2

Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier

Tél. : 04 67 14 30 30 Fax : 04 67 14 30 31

- AgroParisTech

16 rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 08 16 61 Fax : 01 44 08 16 00

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Montpellier 3 - MONTPELLIER Université Montpellier 2 - MONTPELLIER

Maison de la Télédétection - Campus CIRAD BAILLARGUET

Historique de la certification :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Certification suivante : Sciences humaines et sociales à finalité recherche et professionnelle Mention Ingénierie et gestion territoriales Spécialité Géomatique